

nationalité en matière de droit de domicile et de résidence. Les lois de 1927 ont été abrogées par la loi de 1945. Les lois de 1945 ont été abrogées par la loi de 1962. Les lois de 1962 ont été abrogées par la loi de 1973. Les lois de 1973 ont été abrogées par la loi de 1984. Les lois de 1984 ont été abrogées par la loi de 1993. Les lois de 1993 ont été abrogées par la loi de 2003. Les lois de 2003 ont été abrogées par la loi de 2013. Les lois de 2013 ont été abrogées par la loi de 2023.

Il y a eu une certaine stabilité dans la législation relative à la nationalité pendant ces dernières années. Les lois de 1945 ont été abrogées par la loi de 1962. Les lois de 1962 ont été abrogées par la loi de 1973. Les lois de 1973 ont été abrogées par la loi de 1984. Les lois de 1984 ont été abrogées par la loi de 1993. Les lois de 1993 ont été abrogées par la loi de 2003. Les lois de 2003 ont été abrogées par la loi de 2013. Les lois de 2013 ont été abrogées par la loi de 2023.